



le
MARCHÉ
des
SAVEURS
& DE L'ARTISANAT
de Petite-Forêt

DIMANCHE
27 AVRIL

DE **9H** À **14H**

PARKING DES 4 CHEMINS



EDITO

Chères Franc-Forésiennes, chers Franc-Forésiens,

Mars symbolise le début du printemps mais, à Petite-Forêt, il est aussi le mois du lancement du budget participatif. Pour rappel, ce budget participatif est un processus par lequel les Franc-Forésiens peuvent décider de l'affectation d'une part du budget, en l'occurrence de 15 000 €. Ainsi, il permet d'associer à la décision les habitants qui proposent leurs idées et décident par le vote celles qui seront réalisées. Vous décidez, nous réalisons !

Depuis 2021, date à laquelle nous l'avons instauré, sept projets ont ainsi été réalisés grâce au budget participatif : des aires de jeux, une table de ping-pong, des carrés potagers, des plantations d'arbres, un parc canin. Beaucoup de projets proposés se situent au sein du parc Mandela, ce qui montre l'intérêt que les Franc-Forésiens portent sur cet espace naturel. Mais, bien entendu, c'est toute la commune qui est concernée par le budget participatif dont la seule limite est celle de votre imagination.

La semaine santé vient de se terminer et je voudrais remercier l'ensemble des services, des associations et des bénévoles engagés dans son organisation. Elle a eu lieu du 24 au 30 mars et, cette année encore, grâce à l'engagement de chacun, elle fut un succès. Activités sportives, alimentation, hygiène bucco-dentaire, sécurité routière, prévention des troubles du sommeil... ce sont autant de thèmes abordés de façon ludique et conviviale dans nos écoles, au CCAS, dans nos structures

jeunesse ou avec les habitants. Le parcours du cœur a clôturé avec brio cette semaine dédiée à une problématique essentielle qu'est la santé de nos concitoyens.

Enfin, ce n'est pas faire preuve d'alarmisme que de s'inquiéter des conséquences de décisions prises à travers le monde par des « responsables » politiques de certains États dont on pouvait penser défenseurs de la Démocratie. Je pense tout particulièrement à l'attitude du Président américain qui n'a de cesse que de provoquer, d'humilier, de condamner ceux qui contestent ses décisions. La Démocratie est malheureusement confrontée à des défis allant de la montée des extrémismes aux ingérences dans les élections, en passant par la diffusion d'informations manipulatoires, y compris en France. Il est aussi de notre rôle de protéger notre Démocratie et, plus généralement, de rappeler en permanence notre attachement aux valeurs fondamentales de la République.

Amitiés franc-forésiennes.



Votre Maire,
Sandrine GOMBERT

PROCHAINES PERMANENCES DU MAIRE

au CCAS et sur RDV au 03 27 28 12 86
Les samedis 5 et 19 avril 2025

ÉTAT CIVIL

Bienvenus les bébés !

- Neylann, David, Thierry MARTIN-RUIZ, né le 2 février 2025 à Valenciennes.
- Ahmed AÏTLAMAÂLEMAHMED, né le 06 février 2025 à Valenciennes
- Loëlia, Corinne, Stéphanie, Nathalie MATHIEU, née le 06 février 2025 à Valenciennes.
- Apolline DELTOUR, née le 07 février 2025 à Valenciennes.
- Paul BERKANI, né le 09 février 2025 à Valenciennes.
- Maé, Noa, Noé RABACHE POUILLY, né le 22 février 2025 à Denain.
- Lyno, Logan, Eric COUTANT, né le 25 février 2025 à Valenciennes.

Ils nous ont quittés...

- Andrée CHER veuve DIETRE, 93 ans.
- Gilberte, Marie MAERTENS veuve PERLOT, 85 ans.
- Jacqueline, Alfréda LÉGLISE veuve OTLET, 79 ans.

NUMÉROS UTILES

Mairie 03 27 28 17 50 - Services techniques 03 27 28 17 66 - CCAS 03 27 28 17 64.
Police pluricommunale 03 74 95 45 80 - Commissariat de Valenciennes 03 27 28 28 28 ou le 17.

📌 Cérémonie de la citoyenneté : “Voter est un droit, c’est aussi un devoir civique”

Chaque année, cette cérémonie permet au Maire de rencontrer les jeunes de 18 ans, nouvellement inscrits sur les listes électorales de la commune.



Le samedi 22 mars, en mairie, Madame le Maire, Sandrine GOMBERT et le Conseil municipal avaient convié les nouveaux majeurs à la cérémonie de la citoyenneté. L’occasion pour l’édile de rappeler les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et du système politique.

Les jeunes présents ont ensuite reçu leur carte électorale. “Voter est un droit, c’est aussi un devoir civique” que ces jeunes Franc-Forésiens sont bien décidés à exercer.

📌 Cérémonie du 19 mars : un hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d’Algérie.

Ce mercredi 19 mars, le Maire, Sandrine GOMBERT, et le Conseil municipal ont rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d’Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Il y a 63 ans, le 18 mars 1962, après un long et difficile processus de négociations, le gouvernement français et le gouvernement provisoire algérien signaient les accords d’Évian, prévoyant dès le lendemain, 19 mars à midi, un cessez-le-feu sur tout le territoire algérien. Un espoir semblait se dégager pour la sortie de ce conflit, après 132 années de colonisation françaises et sept années et cinq mois de guerre.

Dès 1963, la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Afrique du Nord (FNACA) prenait l’initiative de commémorer, chaque année, l’anniversaire du 19 mars 1962 marquant la fin de la guerre d’Algérie.

“L’histoire de cette guerre est celle d’une déchirure, d’une blessure qui peine à cicatriser. Notre mission collective est de porter un regard lucide, sans tabou sur les blessures du passé, de poursuivre le travail d’histoire, de vérité et de réconciliation” a notamment insisté M^{me} le Maire dans son discours.

Un hommage solennel a ensuite été rendu aux Franc-Forésiens tombés lors de ce conflit : Albert DELISSEN (1932-1956), Gérard WAXIN (1935-1957) et Daniel JOUGLET (1939-1962).

📌 Semaine des mathématiques : on peut compter sur la ludothèque

La ludothèque “Unis vers des jeux” a accueilli douze classes élémentaires à l’occasion de la semaine des mathématiques qui s’est déroulée du 6 au 13 mars.

Avec leurs enseignants et parfois des parents, les enfants ont appris en jouant, avec différents jeux ludiques autour des maths.

Accueillies par Océane FREMEAUX (référente ludothèque) et Marine CORREA (animatrice), les classes étaient réparties en petits groupes, en fonction du nombre d’accompagnants. Chaque adulte présent était nommé “maître du jeu” pour que les enfants puissent jouer autour des maths, en respectant les consignes fixées.

Une semaine qui a particulièrement plu tant aux enfants qu’aux enseignants. Rendez-vous en 2026 pour une nouvelle édition.

Dans l’attente, réservez dès à présent votre samedi 24 mai 2025 pour la fête mondiale du jeu qui se déroulera à l’espace Jules Verne de 14h00 à 18h00.





LALP graff

Le LALP, une structure et une équipe adaptées aux ados.

Nouveau référent du Lieu d'Accueil et de Loisirs de Proximité, Grégory CARLIER souhaite rendre plus autonomes les ados qui fréquentent la structure. De simples consommateurs, les jeunes deviennent acteurs de leurs loisirs !

Le LALP, une structure adaptée ? Oui, le LALP se veut être un lieu de vie et de ressources, notamment pour la réalisation de projets collectifs ou individuels. Diverses actions ont déjà été réalisées : le mur d'expression libre, l'atelier de réparation de vélos pour entretenir leur deux-roues et promouvoir la mobilité douce et surtout, sensibiliser les jeunes à la sécurité routière. Les programmes d'activités des mercredis et des vacances scolaires sont réalisés avec les jeunes selon leurs envies ou leurs besoins. Nous développons un partenariat avec les LALP d'Anzin et Raismes pour les rencontres avec des jeunes de villes voisines.

Le LALP, un lieu d'écoute et de conseils ? Tout à fait, le LALP est un lieu de rassemblement où jeunes et animateurs peuvent se retrouver pour discuter et échanger. Tous les sujets y sont abordés : loisirs, culture, sports mais aussi les problématiques d'aujourd'hui.

Depuis septembre, le LALP travaille en partenariat avec le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) pour aborder des sujets sensibles comme le harcèlement. Des projets sont en cours de préparation : une sortie à vélo dans le cadre de la semaine santé, le 26 mars, un Cluedo géant sur le thème des réseaux sociaux le 9 avril et du théâtre d'improvisation pour les vacances d'octobre.

Comment s'inscrire ? Le LALP accueille les jeunes de 11 à 17 ans. Une cotisation annuelle de 6 € donne accès librement à la structure, sans réservation, aux horaires d'ouverture. Pour participer aux activités programmées, il est toutefois nécessaire de s'inscrire. Le LALP est situé place Jules Verne, rue Jean-Jaurès. En période scolaire, il est ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h00 et le mercredi de 15h00 à 19h00. En période de vacances, du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.



LALP activité

Infos :
Secrétariat Enfance/Jeunesse
03 27 23 98 70
gcarlier@mairie-petiteforet.fr



LALP sortie

La cinquième édition du budget participatif est lancée !

Depuis sa création, sept aménagements votés par des Franc-Forésiens ont été réalisés. Les propositions ont été nombreuses, mais ne répondant pas toujours aux critères du règlement, une trentaine a tout de même été retenue par le jury de sélection pour la mise au vote !

Cette année encore, 15 000 € sont mis à votre disposition pour exprimer vos envies d'aménagement dans votre quartier et votre commune.

Cependant, comme vous le verrez dans le règlement, nous ne pourrons plus retenir les propositions de jeux sportifs dans le parc Mandela, celui-ci étant, et c'est la preuve de votre attachement à ce beau site, désormais doté d'activités pour toutes les catégories d'âge. Mais nous sommes sûrs, qu'une fois de plus, vous saurez faire preuve d'imagination, rien ne vous empêchant de proposer à nouveau votre projet qui n'aurait pas été retenu précédemment par le vote des habitants.

Alors, à vos stylos et crayons pour le budget participatif 2025, vous avez jusqu'au 16 mai pour remplir votre fiche projet, documentée et chiffrée et nous la transmettre en mairie, par courrier postal ou par mail :

budgetparticipatif@mairie-petiteforet.fr

Contact :
Géraldine PREVOST
03 27 28 17 66



J'attends un enfant, quelles démarches dois-je entreprendre auprès de la mairie ?

Le père peut reconnaître l'enfant dès la grossesse lorsque les parents de l'enfant ne sont pas mariés. C'est un acte volontaire et personnel qui engage uniquement la personne qui effectue la démarche. Cela permet d'établir une filiation entre le père et l'enfant avant la naissance.

Pour ce faire, le père devra se rendre en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

S'il s'agit du premier enfant du couple, les parents choisiront le nom de famille que portera l'enfant au moment de la déclaration de naissance. Ce nom pourra être celui de la mère, celui du père ou les deux noms.

▶ CHÈQUE ÉNERGIE 2025



Habituellement envoyé dès le mois d'avril, le chèque énergie ne sera distribué qu'à compter du second semestre 2025. En effet, ce retard est issu de l'adoption tardive de la loi de finances 2025, publiée le 14 février, bien après son calendrier habituel.

A ce jour, aucune période exacte d'envoi n'a été communiquée. De ce fait, il est recommandé de consulter régulièrement les informations inscrites sur le site officiel du chèque énergie afin d'éviter toute confusion : <https://chequeenergie.gouv.fr/>

Il est également à noter qu'à compter de cette année, le versement automatique du chèque énergie ne sera plus appliqué à tous les bénéficiaires. Depuis la suppression de la taxe d'habitation, les ménages éligibles au chèque énergie ne peuvent plus être identifiés.

Désormais, seuls les ménages dont les coordonnées sont confirmées par les fournisseurs d'électricité recevront automatiquement leur chèque. En ce qui concerne les autres ménages, il sera nécessaire de réclamer le chèque énergie depuis un portail dédié ou par courrier.

Il est donc préconisé que chaque ménage s'assure en amont que les informations fiscales et énergétiques sont à jour auprès des administrations compétentes.

▶ ACTUALITÉS SOCIALES

■ Prochaines permanences au CCAS

LOGEMENT



● Sur rendez-vous au 03 27 28 12 86.

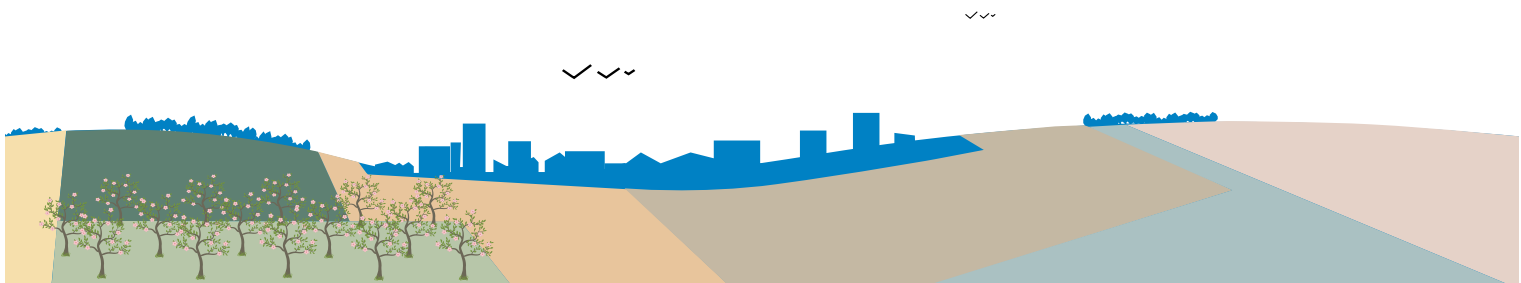
MUTUELLE



● Sur rendez-vous au 03 27 28 17 64.



© pch.vector Freepik. Adaptation CBias



▶ ANIMATIONS ÉPICERIE SOCIALE JOSÉPHINE BAKER

■ Ateliers

Atelier cuisine mardi 1^{er} avril de 13h30 à 16h00.
en compagnie de la banque alimentaire : réalisation d'un gâteau choco betterave.



Jeudi 17 avril à 14h00.
Réalisation d'un vase en matériaux recyclés.



Mardi 22 avril à 14h00.
Atelier cuisine animé par Claire, diététicienne : comment cuisiner des aliments de base, de saison et bon pour la santé.



Mercredi 30 avril dès 8h30.
Animation parents/enfants : réalisation de cookies et d'une lampe à lave.



▶ Inscriptions à l'Épicerie sociale Joséphine Baker.



▶ ANIMATIONS SENIORS

■ Atelier

Jeux de société : 15 avril de 14h00 à 17h00.



Après-midi pétanque le mardi 22 avril de 14h00 à 17h00.



▶ Inscriptions au Relais Infos Seniors le matin de 8h00 à 12h00 auprès de M^{me} SKIMANI.

Mercredi 09 avril de 15h00 à 16h00

Atelier créatif Parents/Enfants

Création d'un œuf pop-up
Inscription à la bibliothèque ou par mail :
bibliotheque@mairie-petiteforet.fr
(15 personnes maximum à partir de 5 ans)



A L'ESPACE CULTUREL BARBARA

Théâtre

Vendredi 25 avril - 20h00

Cie Zaoum - Passons à autre chose

Le patriarcat a cinq millénaires. Faire genre "Oups je ne savais pas" ça ne passe pas. Ça ne passe plus. Passons à autre chose. Si on ne naît pas femme, on le devient, on ne naît pas homme, on le devient aussi et on peut le devenir autrement que par reproduction d'une domination patriarcale vieille comme le monde. Ce seul en scène nous invite à prendre le problème à la racine. Changer le monde nous appartient, passons à autre chose !

Tarifs : 14€/7€ - Durée : 1h10
À partir de 15 ans.



Passons à autre chose : Cie ZAOUM © NourBatailh

Théâtre Musical

Mercredi 30 avril - 15h00

Cie Avec des ailes... Le Monde bleu de Patatrac

Patatrac, vieil homme solitaire, vit dans un cube bleu et mène une vie très ordonnée dans son monde bleu. Chaque jour, il peint son cube en bleu, mange bleu, commande au soleil son lever, son zénith et son coucher. Mais un matin, un cube blanc se trouve en face du sien. Et une petite fille qui veut tout savoir se met à lui poser beaucoup de questions... De quoi semer la zizanie dans les douces habitudes bien réglées de son voisin grognon... Dans cette rencontre inattendue, qui apprendra de l'autre ? Qui sera le plus surpris ?

Spectacle musical de Oscar Sisto d'après l'œuvre "Patatrac & Comment ça s'appelle" de Eric Herbette.

Tarifs : 5€/8€ - Durée : 55 minutes
À partir de 6 ans.

Ce spectacle est proposé dans le cadre de la programmation hors les murs du Théâtre d'Anzin

Billetterie du Théâtre d'Anzin :

•Par téléphone : 03.27.38.01.10

•Par mail : billetterie@theatre-anzin.fr

A vos Agendas !

La saison 2025-2026 se prépare et vous réserve quelques surprises, que vous pourrez découvrir lors d'une soirée de présentation de la saison, le **vendredi 20 juin à 20h00** à l'espace culturel Barbara (ouverture de la billetterie en ligne dès le 21 juin).



Le 24 avril, Petite-Forêt accueille le Printemps du Handicap

Du 20 mars au 20 juin, Cap Emploi Grand Hainaut organise la quatrième édition du Printemps du Handicap, un festival d'actions en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap.

Cap Emploi va de nouveau mobiliser ses nombreux partenaires emploi/handicap du Valenciennois, du Cambrésis et de la Sambre-Avesnois pour la tenue de ce Printemps du Handicap. Pour sa part, la Ville de Petite-Forêt accueillera l'événement "En quête de solutions, maintien et recrutement" organisé par l'Espace Emploi & Numérique, le jeudi 24 avril, salle des fêtes Jules Mousseron.

Au programme :

- De 9h00 à 10h00 : les salariés pourront échanger avec des acteurs clés comme l'AGEFIPH, le FIPHFP, la Sécurité sociale, la CARSAT, Cap Emploi... pour mieux comprendre les dispositifs existants et envisager des solutions adaptées à leur situation. Ouvert aux salariés en arrêt maladie.

- De 10h30 à 12h30 : enquête policière sur le maintien en emploi. Les recruteurs, employeurs, référents handicap et RH seront invités à résoudre une enquête immersive autour du maintien et de la désinsertion professionnelle. En récoltant et analysant des indices, ils découvriront des stratégies et des solutions pour prévenir les risques et soutenir leurs salariés.

- De 13h30 à 16h30 : Job dating inclusif, ouvert aux personnes en situation de handicap.

Contact :
Espace Emploi & Numérique
03 27 23 98 73

Printemps du handicap
GRAND HAINAUT
Un festival d'actions !

DU 20 MARS AU 20 JUIN
EN SCÈNE !

EN QUÊTE DE SOLUTION
Recrutements

Vous êtes bénéficiaires de la RQTH, Pension d'invalidité, Allocation Adulte Handicapé ou Rente d'accident de travail ? Retrouvez-nous pour une session de recrutement !

Inscription auprès de votre conseiller ou sur "Mes Évènements Emploi" sur le site de France Travail.

JEUDI 24 AVRIL 2025
DE 13H30 À 16H30

Salle des fêtes Jules Mousseron
Place Jules Verne
59 494 PETITE-FORÊT

Renseignements et inscriptions :
contact@cegh59.fr / 03 27 29 66 66

Les Hirondelles de fenêtre de retour à Petite-Forêt

L'Hirondelle de fenêtre est un petit oiseau migrateur que l'on peut souvent apercevoir en été, volant agilement dans le ciel. Cet oiseau, facile à reconnaître avec son dos bleu-noir et son ventre blanc, est particulièrement apprécié pour sa beauté et son vol gracieux.

Lors d'un comptage des nids d'hirondelles sur la commune, 148 ont été recensés. Une colonie impressionnante qui ne passe pas inaperçue, une fois les beaux jours venus. Pour observer l'Hirondelle de fenêtre à Petite-Forêt, vous pouvez, à partir de mars ou avril, en fonction des conditions météorologiques, les rencontrer sur les bâtiments bordant la rue Louis Aragon. Il vous sera facile d'observer les allers-retours qu'elles effectuent pour construire leur nid et nourrir leurs oisillons.

Que mange-t-elle ?

L'hirondelle est insectivore, ce qui signifie qu'elle se nourrit principalement de petits insectes, comme les mouches et les moustiques, qu'elle attrape en vol. Cela fait d'elle une excellente alliée pour réduire le nombre de nuisibles autour de nous.

Pourquoi est-elle importante ?

L'hirondelle de fenêtres est non seulement un oiseau magnifique à observer, mais elle joue aussi un rôle essentiel dans la nature en régulant la population d'insectes. L'espèce est protégée en France ; il est donc interdit de porter atteinte aux hirondelles, à leurs couvées (œufs, oisillons) et à leurs nids, qu'ils soient ou non occupés, ainsi que de perturber intentionnellement les oiseaux en période de reproduction. Il existe divers dispositifs pour contrer les dérangements occasionnés par la présence d'un nid d'hirondelle, comme par exemple l'installation d'une planche en bois sous le nid pour éviter les salissures de fientes ou l'installation de nids artificiels spécifiques aux hirondelles.

Pour toute question à propos des hirondelles et des autres oiseaux de notre ville, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : lberlemont@mairie-petiteforet.fr



BRÈVES

Les Championnats régionaux de Judo : Les 26 et 27 avril. le judo-club Aubry Petite-Forêt accueillera salle B. Hinault, les championnats régionaux Hauts de France de Judo. Pour cet évènement qui ne s'était pas produit depuis plus de 20 ans, le club attend plusieurs centaines de compétiteurs et officiels. Cette compétition permettra la sélection des judokas qui participeront au Championnat de France à Nice.

Gala-Repas de Petite-Forêt DANSES : l'association organise son premier Gala/Repas le samedi 3 mai à 19h00 à l'espace culturel Barbara. Des démonstrations de danse seront présentées par chaque groupe de danse en ligne et de danse de salon, avec la participation des professeurs, Virginie et Thierry COCHE. Un repas, sous forme de buffet, sera préparé et servi par le Restaurant/Traiteur "le Kursaal" de Saint-Amand-les-Eaux. L'orchestre COVER7 animera la soirée dansante. Le droit d'entrée avec repas est fixé à 35 €. Le nombre de places étant limité, la réservation est obligatoire. Pour toute information complémentaire, envoyez un mail à l'adresse suivante : pfdanses59@gmail.com

Brocante rue René Franck le 13 avril : l'association des fêtes et loisirs vous donne rendez-vous pour la première brocante de la saison le dimanche 13 avril de 8h00 à 16h00, rue René Franck. Pour les riverains, les inscriptions sont possibles jusqu'au 4 avril : dépôt dans l'urne, en mairie et sous enveloppe, du formulaire accompagné de la copie de votre carte d'identité et d'un chèque correspondant au montant des droits de place (particuliers : 7€ pour 5 mètres, professionnels : 11€ les 5 mètres). Vous avez également la possibilité d'adresser votre inscription par voie postale à Jean-Claude DAVEZ, 18 résidence George Sand 59494 PETITE-FORÊT. Pour les autres exposants, les inscriptions se feront à la Maison des Associations, 1 rue Jules Ferry, les lundi 7 avril de 16h00 à 18h00 et jeudi 10 avril de 15h00 à 18h00. (Informations complémentaires au 06 18 74 75 78.

Tri des déchets alimentaires, pensez aux composteurs !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les déchets alimentaires des ménages doivent normalement être séparés du reste de la poubelle Ordures Ménagères. La loi anti gaspi, dite loi AGEC, de 2020, impose que des solutions soient proposées pour que ce tri soit fait.



Le SIAVED expérimente différentes solutions

Conscient depuis de nombreuses années que la gestion des déchets alimentaires représente un enjeu économique et environnemental pour notre territoire, le SIAVED déploie des solutions de gestion de proximité, notamment par la mise à disposition gratuitement de composteurs individuels de jardin auprès des habitants des communes de Valenciennes Métropole.

Si vous souhaitez obtenir un composteur, il est impératif de s'inscrire via le QR code ci-contre

Inscription facile et rapide en flashant le QR Code



Vous pourrez ensuite le récupérer lors des permanences qui auront lieu à Petite-Forêt (entrée par l'arrière de l'espace culturel Barbara), mercredi 16 avril de 14h00 à 20h00 et samedi 19 avril de 10h00 à 17h00.

Brûler ses déchets verts à l'air libre est interdit

Selon l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2016, il est strictement interdit de brûler ses déchets verts dans son jardin. Un simple feu de végétaux d'environ 50 kg dégage en effet autant de particules fines qu'un trajet en voiture à essence de 14 000 km.

Les risques d'incendie sont par ailleurs évidents, ainsi que les nuisances olfactives pour le voisinage. Toute personne qui déroge à la règle et brûle ses déchets verts en plein air ou dans un incinérateur s'expose au paiement d'une amende dont le montant peut aller jusqu'à 450 euros (article 131-13 du code pénal).

Des solutions alternatives, plus respectueuses de l'environnement existent pour éliminer vos déchets verts, comme le broyage, le paillage, le compostage domestique et bien entendu la collecte en porte à porte.



Déchets verts : reprise de la collecte le 18 avril

Celle-ci reprendra les vendredis, selon le calendrier suivant :

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
v. 18	v.16 & v.30	v.13 & v.27	v.11 & v.25	v.8 & v.22	v.5 & v.19	v.3, v.17 & v.31

📣 Sports et Vie associative recherche de bénévoles pour “Les Folies d’été”

Les 18 et 19 juillet prochains, la municipalité inaugurera les “Folies d’été” qui viendront remplacer les traditionnels Quartiers d’été qui étaient organisés sous l’égide de la Région. Pour ce nouveau rendez-vous festif, le Service Sports/Vie associative lance un appel aux bénévoles.

La Ville de Petite-Forêt est sortie du dispositif de Politique de la ville financé par la Région et ne figure plus dans la cartographie des quartiers prioritaires. L’opération des Quartiers d’été permettait un travail partenarial avec les associations locales, en direction des habitants des quartiers.

Si la sortie de la Ville de ce dispositif démontre une amélioration des conditions de vie des habitants, il n’en demeure pas moins que le dispositif des Quartiers d’été doit pouvoir trouver un prolongement au niveau communal, même si la Région n’intervient plus financièrement. C’est pourquoi, Madame le Maire, Sandrine GOMBERT et le Conseil municipal souhaitent poursuivre cette dynamique avec les associations et les habitants afin d’apporter aux familles qui ne partent pas en vacances un peu de répit et d’animation pour les enfants.

Mais qui dit période estivale, dit aussi période de repos pour bon nombre de bénévoles des associations de Petite-Forêt. C’est pourquoi, nous lançons un appel aux bénévoles pour que Les Folies d’été puissent voir le jour. Alors, si vous êtes disponible et si vous avez l’envie de partager un moment convivial, festif avec les habitants, venez nous rejoindre !



NQE 2024

Service des sports / vie associative
03 27 47 84 04
secretariat-sports@mairie-petiteforet.fr

AGENDA

AVRIL 2025

Jeudi 3 avril de 9h00 à 17h00

Rencontres Pro arts
Espace culturel Barbara.

Mardi 8 avril

De 14h00 à 17h00 - Thé dansant – CCAS avec « Eric Dan et Carole » - Espace culturel Barbara
18h30 – Conseil municipal – Salle des fêtes J. Mousseron.

Samedi 12 avril de 12h00 à 19h00

Repas dansant de l’association Mieux Vivre au Canton Jénart
Salle des fêtes J. Mousseron.

Dimanche 13 avril de 8h00 à 16h00

Brocante rue René Franck – Association des Fêtes et Loisirs.

Lundi 14 avril à 17h00

Journée des Fusillés, en hommage à René Franck et Hyacinthe Mars
Rendez-vous au cimetière, rue Lénine.

Mercredi 16 avril de 14h00 à 20h00 / Samedi 19 avril de 10h00 à 17h00

Distribution de composteurs aux Franc-Forésiens - Entrée arrière de l’espace culturel Barbara.

Samedi 19 et dimanche 20 avril de 9h00 à 17h30

Tournoi de football de l’AS Petite-Forêt – Challenge “Yves Leleu”
Stade B. Hinault.

Jeudi 24 avril de 10h00 à 16h30

Printemps du Handicap - Espace Emploi & Numérique
Salle des fêtes J. Mousseron.

Vendredi 25 avril à 20h00

Théâtre « Passons à autre chose » par la Cie Zaoum
Espace culturel Barbara.

Samedi 26 avril de 9h00 à 20h00

Championnat régional FSGT de Judo – Judo club Aubry/ Petite-Forêt
Salle des sports B. Hinault.

Dimanche 27 avril

De 8h30 à 16h00 - Championnat régional FSGT de Judo – Judo club Aubry/ Petite-Forêt, salle B. Hinault.
De 9h00 à 14h00 – Marché des Saveurs et de l’Artisanat, parking des 4 chemins
11h00 - Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation - Rendez-vous à 10h45 place Jules Verne.

Mercredi 30 avril à 15h00

Théâtre – Le Monde bleu de Patatrak par la Cie Avec des Ailes
Espace culturel Barbara.

EXPRESSION des groupes



"Petite-Forêt ENCORE,
Petite-Forêt TOUJOURS !"

Arlette VANDEPOEL
Adjointe à la Jeunesse

La jeunesse.

Que ce soit dans les domaines de la Petite Enfance, de l'Enfance, de l'Adolescence ou du Handicap, l'objectif du Service Jeunesse est encore et toujours, le bien-être de l'enfant. Retour sur nos actions :

- Augmentation de la capacité d'accueil aux centres de Loisirs le mercredi.
- Mise en place de nouvelles modalités d'inscription aux centres, qui favorisent tous les Franc-Forésiens.
- Nouveaux horaires d'accueil à la crèche : 7h30 - 18H30.
- Évolution des projets de la ludothèque, du RPE, du LALP et du pôle Handicap qui est de plus en plus à l'initiative d'actions pour la reconnaissance de la différence.

Merci aux parents pour leur confiance sans cesse renouvelée aux équipes du Service Jeunesse.

Portez-vous bien et profitez pleinement du printemps.



"Petite-Forêt, Ensemble
autrement"

Brigitte ZIELINSKI
Conseillère municipale

L'argent de nos impôts

En 2025 :

- Anzin : une maison ciblée par des tirs de kalachnikov,
- Denain : un homme tué par balle,
- Elias, 14 ans, tué pour son portable.

Face à une justice laxiste, le sentiment d'insécurité est en hausse (+ 21%).
Dans le nord : augmentation de 7,4 % des agressions sexuelles en 2024.

Pour les délinquants :

- Un sentiment d'impunité : dans plus de 90 % des délits, la prison ferme est minoritaire dans les peines prononcées,
- Livraison dans les prisons de tablettes pour un coût de 125 millions d'euros alors que la télévision est payante dans les hôpitaux !

Cette somme aurait permis la création d'une prison de 400 places !



"Petite-Forêt,
France Insoumise"

Dorothee MARTIN
Conseillère municipale

Ne laissons pas l'actualité nous éloigner de Petite-Forêt

L'actualité nationale et mondiale capte notre attention , mais ne doit pas faire oublier nos préoccupations locales. Cadre de vie ,sécurité ,services publics, urbanisme..autant de sujets qui impactent directement notre quotidien.

En tant qu'élue de l'opposition je reste mobilisée pour défendre vos intérêts. Petite Forêt ne doit pas être mise de côté !

Partageons nos idées et faisons avancer notre commune ensemble.
Prenez soin de vous.

Votre élue dévouée.



"Tous autour de l'être
humain franc-forésien"

Grégory SPYCHALA
Conseiller municipal

Enfin un terrain de foot synthétique pour 2026 ...

Au dernier conseil municipal, la majorité a annoncé sa volonté de construire prochainement un terrain de football synthétique doté d'un parcours pour les adeptes de la course à pieds pour un montant de 1,6M€ répartis sur 2 ans avec pourtant une incertitude...

Quel sera le montant total des subventions ? Malheureusement, l'instabilité du gouvernement de ces derniers mois rend difficile l'exercice... sujet à suivre.

Néanmoins, nous n'avons aucun doute que ce projet aboutira pour le bien des licenciés FFF à Petite-Forêt.

Après homologation de l'installation par la FFF, les clubs pourront envisager à terme de jouer dans des niveaux supérieurs (R2, R3 / R1F, R2F / U14 à U19 R / D1) et même en nocturne.

Nous nous réjouissons de cette bonne nouvelle et vous donnons rendez-vous mi-juin pour la pose de la 1^{ère} pierre.

Vive le sport, Vive le Football !
Vos élus dévoués